

Gestion d'emploi du A au SIP

Les A de la filière gestion publique, actuellement affectés en SIP, PRS et trésorerie amendes, relèveront de la mission/structure « gestion fiscale » au 1^{er} septembre 2014.

A compter de cette date, l'emploi A du SIP de Tarbes ne relèvera plus de la mission/structure « gestion des comptes publics » mais de la mission/structure « gestion fiscale ».

Le mouvement local, organisé au 1^{er} mars 2014 offrait, à ceux qui le souhaitent, la possibilité de demander une affectation locale sur un autre service, relevant de la mission/structure « gestion des comptes publics ».

Aucune demande n'est parvenue à la division des Ressources Humaines en ce sens.